MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°170– JUIN/JUILLET 2022



LE MOT DU MAIRE

Pour la jeunesse marollaise, l'attente fut aussi longue que les réjouissances furent de courte durée.

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, soit moins d'une semaine après son installation, notre city stade subissait ses premières dégradations. Ce nouvel équipement, financé à 100% par la commune a pourtant tout d'un beau projet : offrir aux jeunes un lieu de rencontre tout en encourageant la pratique d'activités sportives. Un individu malintentionné n'y a vu que le moyen d'exprimer sa passion pour les engins pyrotechniques. Le gazon synthétique en porte désormais les marques.

Mais ne croyez pas qu'une infime minorité pourra gâcher la fête. Votre équipe municipale se penche déjà sur le sujet.

Outre la sécurité du site, des aménagements paysagers et une haie viendront prochainement égayer les abords de la plaine sportive et atténuer les nuisances sonores engendrées par la route départementale.

Très bel été à toutes et à tous.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Evènement du 25 et 26 juin : p 6



Comité des fêtes : p 9



Les amis de l'école : p 11

M. le Maire informe les membres du conseil de la démission de Mme Cévéro Isabelle. Un courrier prenant acte de sa décision lui a été adressé. Les services de la Préfecture en ont dûment été informés. Le conseil compte désormais 17 membres.
Le compte-rendu en date du 19 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.
Les membres du Conseil Municipal **approuvent les décisions suivantes à l'unanimité des membres présents et représentés**, c'est-à-dire **16 VOTANTS**.

SDESM : Enfouissement des réseaux de la route de Bray et de la rue du Moulin à vent
Considérant l'avant-projet sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux de communication de la route de Bray et de la rue du Moulin à vent ;
Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 45 077,00 €HT pour la route de Bray. Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 49 910,00 €HT pour la rue du Moulin à vent.

Création d'un poste de secrétaire de mairie
Dans le cadre de la procédure de recrutement d'une secrétaire de mairie, le Maire rappelle la nécessité de créer un poste en adéquation avec la candidature retenue. Il est ainsi proposé de créer un poste au grade de Rédacteur territorial. Ce poste sera à temps complet, à raison de 35 heures par semaine.

Création d'un poste de Chef de service de police municipale de 2e classe
Monsieur le Maire informe que suite à la mutation de notre policier municipal, il convient de créer un poste pour la candidature retenue. Il est ainsi proposé au conseil de créer un poste de Chef de service de police municipale de 2e classe.

Questions et informations diverses :
Mme Tassel fait part de son observation quant à l'éclairage public situé entre la boulangerie et le bureau de tabac. Les candélabres étant trop espacés, ils n'éclairent pas la rue de façon optimale. **M. Paviot** précise que l'espacement avait été défini par la société en charge des travaux.
M. le Maire informe le conseil municipal que le City Stade a ouvert ses portes à l'issue de deux jours de travaux. Les jeunes sportifs attendaient cet événement avec impatience. Comme prévu, l'équipement a été livré avant le 14 juillet.
M. Paviot Jean-Pierre détaille les travaux en cours au niveau du pont. L'élagage est terminé. Des dégâts sont toutefois à déplorer sur la parcelle appartenant à VNF. Le passage sera autorisé aux engins agricoles lors des moissons ainsi qu'aux services techniques pour la préparation du feu d'artifice. Il ajoute que les travaux d'étanchéité se feront en deux phases. En réponse à **M. Milano Frédéric, M. Paviot** indique que les travaux devraient être achevés pour la fin août.
M. Fontaine Frédéric informe le conseil qu'un exercice de simulation de crise a eu lieu à la CCPM. La commune y a participé. Le scénario retenu était une inondation. Les participants se sont impliqués avec sérieux.
M. Fontaine ajoute que l'installation du nouveau chauffage de l'église sera terminée pour le 8 juillet.
Mme Honderlik Michèle remercie les agents, bénévoles et élus pour leur participation aux festivités des 25 et 26 juin. Afin de simplifier l'organisation de la prochaine fête de la musique, un seul groupe sera présent.
Mme Honderlik s'interroge sur les raisons des nombreuses coupures de téléphone sur le réseau Orange. La cantine a également subi des interruptions de service.
Mme Lecoustre Laurie indique qu'après des coupures intempestives de SFR que certains administrés lui ont signalé, l'opérateur téléphonique présentait des arguments « fallacieux » tels que : « le réseau cuivre sera bientôt déconnecté, la mairie est au courant, il faut désormais souscrire une offre fibre ». **Le Maire** informe n'avoir reçu aucune information officielle de la part des opérateurs. Ces appels ne doivent donc pas être pris au sérieux.
Mme Aquilon Dominique propose, avec l'aide du Sirmotom, de mettre une benne à végétaux à disposition des habitants du village. **M. Fontaine** rappelle qu'une expérience similaire avait été tentée. Les odeurs dégagées par la fermentation ne permettaient pas d'installer l'équipement à proximité des habitations. Il conviendrait en outre de surveiller le site afin d'éviter tout abus.
M. Paviot informe que la borne d'information à destination des voyageurs a été installée face à la poste. Elle n'affiche pour le moment que les horaires de la société Interval.
M. Paviot indique que M. Boubal, pharmacien à Marolles depuis le début des années 90, a trouvé un successeur. Des travaux de ravalement seront entrepris. Une cabine de téléconsultation devrait être installée fin septembre.
M. Pellerin Jean-Brice souhaite savoir si une aide est accordée pour le forfait imagine R des lycéens. Celui-ci est bien plus onéreux que pour les collégiens. **M. le Maire** propose de mettre le sujet à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Séance levée à 22h00
Prochain conseil : 22/09/2022 à 20h30

TERRAIN MULTISPORT



Lors de la campagne municipale, l'un des principaux objectifs s'adressait à notre jeunesse avec la création d'un « City Stade » qui leur tenait tant à cœur.

C'est à la société CASALSPORT qu'a été confiée la réalisation de ce projet dans un temps record :

Passage de commande le 13 mai, livraison le 07 juillet : soit 7 semaines, ce qui est remarquable dans une période où les délais sont difficiles à tenir.

Le coût global de l'opération s'élève à 65000€ TTC dont 62244€ TTC rien que pour l'installation sur les fonds propres de la commune, sans aide du département et de la région



Promesse tenue, le jeudi 07 juillet vers 17h, à peine la pose terminée, l'installation était prise d'assaut par nos jeunes.

Cette installation arrive à point nommé pour le début des vacances, gageons que nos jeunes citoyens responsables en prendront soin et qu'ils éviteront tout débordement afin de **respecter la tranquillité des riverains**.

Frédéric FONTAINE
Adjoint aux bâtiments

CREMATORIUM



Un ensemble architectural, à la fois moderne et respectueux de l'environnement, mais avant tout orienté vers les familles endeuillées : voici en quelques mots la présentation du nouveau **crématorium** du Pays de Montereau, dont la **première pierre** a été posée jeudi 16 juin, à **Marolles-sur-Seine**.





BIENTÔT DE LA TÉLÉCONSULTATION

Avez– vous imaginé consulter un médecin depuis votre pharmacie sans rendez-vous ?

Ce sera bientôt possible dans votre pharmacie à Marolles-sur-Seine, avec un concept innovant proposé par M.YACOUBI notre nouveau pharmacien, par le biais d'une borne de téléconsultation médicale qui devrait voir le jour avant la fin de l'année.

La borne de téléconsultation médicale est aujourd'hui une solution complémentaire pour l'accès aux soins dans les territoires. En effet, les bornes et cabines de téléconsultation permettent :

- de lutter contre les **déserts médicaux** alors que 4 millions de Français vivent dans une zone médicale tendue (peu de médecins, pas de médecin traitant ou temps d'attente long pour obtenir un rendez-vous)
- d'éviter l'engorgement aux urgences en répondant aux soins non programmés, c'est-à-dire aux urgences ressenties non urgentes
- d'empêcher le **renoncement aux soins** alors que 63% des Français ont déjà renoncé aux soins.

MAROLLES AU FIL DES RUES

Le pont Saint-Germain

Les travaux qui sont actuellement effectués sur notre pont et qui gênent le passage depuis plusieurs semaines nous amènent à nous intéresser à l'histoire de ce pont.

Dans des précédents numéros du Marol'infos nous avons parlé du pont romain détruit au moment des guerres civiles entre Armagnacs et Bourguignons et du bac mis en service en 1839.

Ce bac devenant insuffisant le Conseil Municipal demande au préfet le 2 octobre 1853 l'autorisation de construire un pont fixe à péage en face du chemin n°29 devenu carrossable et permettant de relier Rozay à Villeneuve-la-Guyard. Il faut savoir que l'autorisation de construire sur la même route un pont à Misy-sur-Yonne venait d'être accordée.

En avril et novembre 1855, le conseil décide des moyens d'assurer son financement qui ne devait pas dépasser 100 000 francs.



Le 11 août 1856, Napoléon III signe le décret déclarant d'utilité publique la construction du pont. Celle-ci est autorisée par voie d'adjudication. L'adjudication devait recevoir une subvention de 48 962 francs alimentée principalement par un montant de 24 000 francs de l'Etat, 22 000 francs de la commune de Marolles-sur-Seine, 2 662 francs d'une souscription auprès des habitants et 300 francs de la commune de Salins.

Le 10 avril 1858 est désigné l'entrepreneur adjudicataire. Ce dernier prenait en charge les travaux et l'entretien du pont, des abords et des dépendances. Il était autorisé à percevoir un péage selon le barème suivant : 2 centimes pour une volaille, 5 centimes pour un piéton et 30 centimes pour une voiture. Etaient exemptés de ce péage, les fonctionnaires des services publics, les militaires, les ministres du culte et les élèves de l'école communale. La durée de concession du péage était fixé à 43 ans.

Les travaux vont bon train et sont achevés en janvier 1860 malgré la faillite du premier concessionnaire, remplacée par un autre. Le pont est ainsi ouvert à la circulation le 19 juin 1860.

Le dimanche 28 octobre 1860 à 14 heures a lieu la cérémonie d'inauguration, en présence du sous-préfet de Fontainebleau, de monsieur Tasselin, maire de Marolles, du conseil municipal, de monsieur Lebeuf de Montgermont, conseiller général et de l'ingénieur des ponts et chaussées.

Le cortège part de la mairie et se rend à l'église précédé par la subdivision des sapeurs-pompiers. Après les vêpres, la procession avance sur le pont avec à sa tête les enfants des écoles dirigés par leur instituteur, Monsieur Penancier. Après les discours de Monsieur le Curé et du Maire, la cérémonie se termine par la bénédiction du pont.

Le 12 août 1861, le Conseil Municipal décide de créer une fête annuelle en souvenir de l'inauguration du pont. Cette fête aurait lieu le dimanche qui suit le 14 septembre et porterait le nom de **« Fête de Saint-Germain »**



Durant la guerre de 1870-1871, le pont est mis hors d'usage par les Prussiens et ne sera réparé que le 24 mars 1872.

Vers la même période, la commune décide de racheter au concessionnaire le droit de péage pour 28 000 francs. Elle institue un service d'abonnement annuel pour les usagers couvrant les emprunts et les travaux d'entretien. Elle afferme à un péager, par périodes triennales le droit de percevoir les autres droits de passage et rachète pour 1 500 francs la maison d'habitation du péager.

Le 1er octobre 1880, le département rachète pour 20 000 francs les droits de péage à la commune et le supprime définitivement.

Le pont à cette époque ne disposait que d'une voie mais la commune demande qu'il soit porté à deux voies en 1914, en raison de l'intensité de la circulation.



En 1940, puis en 1944 les ponts sur la Seine et le canal sont minés et gravement endommagés et la maison de l'ancien péage est détruite.

En 1955, lors de grandes inondations, les maires du canton de Montereau demandent le remplacement des ponts de Marolles en très mauvais état. Le pont Saint-Germain ne peut alors supporter qu'une charge maximale de 1.5 tonnes. Ils proposent d'utiliser les ponts provisoires démontés à Montereau après la reconstruction des ponts de cette ville, car ils sont plus aptes à absorber une circulation importante.



Pont avant la guerre


Pont après les bombardements

En 1966, le tablier vétuste du pont est remplacé par un pont Bailey à une seule voie, qui sera inauguré le 1er juillet comme un ouvrage neuf par Monsieur Alain Peyrefitte, alors ministre de la Recherche scientifique.


Installation du pont Bailey


Pont Bailey

En 1971, est prise la décision de reconstruire définitivement le pont, mais l'effondrement de la digue en amont du barrage le 5 juillet 1972 va accélérer la décision de reconstruire le barrage, d'élargir l'écluse au grand gabarit, de bâtir une nouvelle écluse et de reconstruire le pont actuel (longueur 105 mètres répartis en trois travées de 35.63m ; 39.80m et 29.50m) avec une chaussée de 6 mètres de long bordé de deux trottoirs de 1.50 mètres chacun.



Ce pont sera inauguré en novembre 1974 par Monsieur Jean Dumoulinneuf, maire de Marolles, accompagné de Monsieur Alain Peyrefitte, député, Etienne Dailly, sénateur, Jacques Ballot, conseiller général.

C'est ce pont que les services du Département nous remettent à neuf pour les cinquante prochaines années !

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

WEEK-END FESTIF DU 25 ET 26 JUIN

EXPO 48h en Live « Michel Laurent » et fête de la musique





Malgré le temps pluvieux, les Marollais sont venus tout au long du week-end admirer le sculpteur, Michel LAURENT, en pleine performance. De nombreux échanges avec l'artiste ont eu lieu au cours de sa prestation.

Le violoniste TETAU a ensuite éveillé nos esprits par un concert donné dans l'église Saint-Germain.









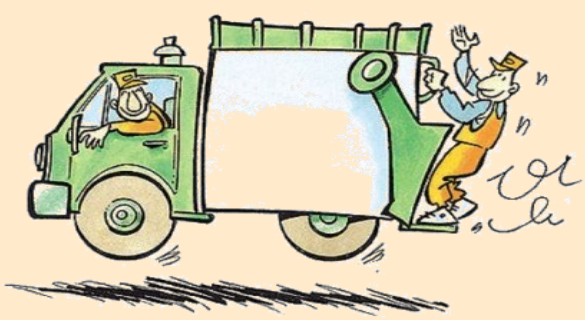
Le temps devenu plus clément nous a permis de continuer la soirée tout d'abord avec un D.J qui a assuré l'ambiance de début de soirée. Ensuite le groupe « Cool Boppers » nous a entrainé sur des airs de Jazz avant que les associations Civils d'Empires et Danse aux 2 Fleuves nous invitent autour d'un feu à danser sur la chanson de l'oignon, chant militaire français de la Révolution et du Premier Empire.

La soirée s'est terminée sur la prestation du groupe « Frekans ».

Sans oublier 97'FOOD'S présent tout le week-end, concoctant pour nos papilles des mets des îles.

POUBELLES

Rappel des règles concernant la collecte



Nous vous rappelons que les bacs poubelles doivent être sortis la veille au soir, et rentrés au plus tôt après le passage du camion de collecte.

En effet, les poubelles ne doivent pas demeurer sur la voie publique en -dehors des jours de collecte des ordures ménagères sous peine d'amende.

Adoptons les bons réflexes pour améliorer notre cadre de vie !

A.S.M OCM FOOTBALL

Fin de saison

Dimanche 03 juillet, sous un soleil radieux, 140 personnes (joueurs et parents) se sont retrouvées pour le traditionnel pique-nique de fin de saison.

La matinée a commencé par un tournoi familial composé de 8 équipes mixtes enfants / parents. Ils se sont opposés dans une bonne humeur générale où l'on a vu l'émergence de graines de championnes chez les mamans.

Puis, avant de commencer les festivités, la tenue de l'assemblée générale du club s'est déroulée en présence d'Adeline Farge et Paola Mannolini représentant la commune et de Philippe Boutin représentant le bureau de l'A.S.M.

Après les mots de bienvenue et de remerciements du président, les bilans moral et financier ont été approuvés par l'assemblée tout comme le montant des cotisations 2022-2023.



Le Comité Directeur a ensuite élu un nouveau bureau :

Président : *Frédéric Fontaine*

Vice-président : *Jean-Brice Pellerin*

Secrétaire : *Bilal Benhamed*

Secrétaire adjoint : *Patrick Le Floc'h*

Trésorier : *Nathalie Fontaine*

Trésorier adjoint : *Michèle Honderlik*

Les catégories suivantes ont été reconduites pour la saison 2022 – 2023 :

U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – Séniors et anciens.

Vous pouvez nous retrouver au stade :

Pour les jeunes :

U6/U7 (enfants nés entre 2016 et 2017) Le mercredi soir de 16 h 30 à 18 h 00 (reprise le mercredi 07 septembre)

U8/U9 (enfants nés 2014 et 2015) Le mercredi soir de 17 h 00 à 18 h 30 (reprise le mercredi 07 septembre)

U10/U11 (enfants nés entre 2012 et 2013) Le lundi et jeudi soir de 18 h 00 à 19 h 30 (reprise le lundi 29 août)

U12/U13 (enfants nés entre 2010 et 2011) Le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et Le vendredi soir de 18 h 30 à 20 h 00 (reprise le mardi 30 août)

Pour les adultes :

Séniors (nés entre 1988 et 2004) Le mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h 30 (reprise mercredi 10 août)

Anciens (nés avant 1988) Le mercredi soir de 19 h 30 à 21 h 30 (reprise le mercredi 24 août)



Si l'aventure vous tente et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter notre secrétaire Bilal au 06 51 37 62 47, soit venir au forum des associations au gymnase le dimanche 04 septembre de 10h à 13h et au stade aux jours et horaires d'entraînement où nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le Comité de Direction

A.S.M TENNIS

Tournoi Jeunes Club et Assemblée Générale

Durant 2 mois, de mi-avril à mi-juin, 12 enfants de 8 à 11 ans ont participé à un tournoi réservé aux licenciés du club. Les rencontres, qui les ont vus s'opposer pratiquement tous les uns contre les autres sur le court extérieur au stade, ont eu lieu les samedis et dimanches matin ainsi que les jeudis pendant les cours.

S'agissant de leurs premiers pas dans une compétition, une fois oublié le stress pour certains, les parents spectateurs et parfois arbitres ont eu le droit d'assister à des matchs et des échanges de bonne qualité.

Le podium de ce tournoi a été le suivant : 1er Maxence - 2ème Timéo - 3ème Nael

La remise des récompenses à tous les participants a eu lieu à l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 23 juin, au Gymnase, en présence de nombreux parents.

Cette A.G. a fait état de 25 licenciés dont 19 Jeunes de 5 à 11 ans sur les cours du jeudi et de 2 Ados + 4 Adultes sur les cours du samedi matin, d'un bilan financier positif grâce à l'aide financière exceptionnelle de la Région et d'un nouveau Bureau de 6 membres qui y voit l'entrée d'une maman d'un jeune joueur et dont Alexandre GROS reste le Président.

En marge des cotisations annuelles incluant des cours hebdomadaires, sachez que vous pouvez bénéficier de l'accès au court extérieur au stade de Juin à Août via une cotisation de 15 € pour les mineurs et de 30 € pour les majeurs.



Pour la reprise des activités, rendez-vous vous est donné le dimanche 04 septembre au Forum Associatif de 10h à 13h au Gymnase, le jeudi 08 septembre de 17h15 à 20h et le samedi 10 septembre de 9h à 11h au gymnase pour la reprise des cours.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Patrick (Secrétaire) au 07 77 36 32 66 ou Alexandre (Président) au 06 47 18 84 49.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

A.S.M BASKET-BALL

Le 2 juillet en clôture de la saison, belle performance des U13 qui remportent le tournoi Seine Essonne.

L'équipe sort invaincue et gagne une super finale contre Marcoussis dans une chaude ambiance.

Les vidéos et photos sont disponibles sur notre page Facebook « AS MAROLLES BASKET-BALL »

Le club en profite pour remercier tous les licenciés, parents, grands-parents, bénévoles pour cette saison et vous souhaite de bonnes vacances !

Reprise des entraînements prévue le 24 août pour les U9, U11, U13 ainsi que notre nouvelle catégorie U15.

Les entraînements de début de saison seront ouvert à tous!



Renseignements mail : aznar-fabricemarollesbasket@outlook.com

DANSE CONTEMPORAINE

Salle des fêtes de Marolles

MERCREDI: - **Baby:** 10h30-11h15 -> 4-5ans
- **Eveil:** 11h15-12h15 -> 6-7ans
- **Initiation:** 1315h-14h15 -> 8-11ans
- **Technique:** 14h15-16h15 -> 12ans et +

Art'rythmic

ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET DE LA DANSE CONTEMPORAINE

Pour tous renseignements: artrythmic@gmail.com

Inscription au gymnase dimanche 4 septembre

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Gymnase des Gravelins à Marolles

LUNDI: - **Baby:** 17h15-18h -> 4-5ans
- **Eveil:** 18h-19h -> 6-7ans
- **Intermédiaires:** 19h-20h30 -> 10-12ans
- **GR/danse adultes:** 20h30-22h -> 18ans et +

MARDI: - **Débutantes:** 17h15-18h45 -> 8-10ans
- **Confirmés:** 18h45-20h30 -> 13-18ans

MERCREDI: - **Eveil:** 9h30-10h30 -> 6-7ans

Cours supplémentaires préparation compétitions:
- **Intermédiaires:** mercredi 16h15-17h15 -> 10-12ans
- **Confirmés:** mercredi 17h15-18h15 -> 13-18ans

COMITÉ DES FÊTES

Les festivités du 14 juillet !

Les festivités du 14 juillet se sont bien déroulées, sous une chaleur écrasante. Beaucoup de visiteurs se sont déplacés et ont pu chiner parmi les 120 exposants. La nouveauté cette année : 2 mascottes accompagnant une charrette vendant café et boissons fraîches.





Le soir, le repas a réuni environ 70 personnes dans une ambiance conviviale. Cette année, les lampions ont pu défiler jusqu'au feu d'artifice tiré sur les berges de la Seine. Puis, tout le monde est revenu sur la place Saint Georges pour danser jusqu'à 1h du matin.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés durant cette journée.







Prochain rendez-vous : le **dimanche 18 septembre pour une bourse multimédia** à la salle des fêtes. Seront en vente livres, disques, CD, DVD, jeux vidéo, timbres. Les inscriptions commenceront la 2ème quinzaine d'août.

À bientôt

L'équipe du Comité des Fêtes

SERVICE PAIN

Tous les commerces de la commune étant fermés du 1er août au 17 août, la municipalité vous propose un dépôt de pain en mairie avec commande préalable.

Faites connaître vos besoins le plus tôt possible au 01.64.31.32.56.

A.S.M OCM FOOTBALL

Tournoi des U10-U11 en Bretagne



Le week-end de l'Ascension a été l'occasion pour les U10-U11 du club d'un séjour en Bretagne, dans le Finistère. Accompagnés par leurs 4 dirigeants Chris, Junior, Jean Brice et Bilal, 14 jeunes joueurs de 10-11 ans ont participé à un tournoi le jeudi à Scaër où ils ont affronté des équipes locales et se sont classés 13ème et 19ème sur 27 équipes inscrites.



Logés en ½ pension à l'Auberge de Jeunesse de Concarneau, en bord de mer, le groupe a profité du vendredi matin pour faire des matchs entre eux sur la plage des « Sables Blancs », matchs qui ont été suivis par une baignade pour les plus courageux d'entre eux.

L'après-midi a été ensuite réservé à une visite du port de plaisance de Port la Forêt puis de la célèbre Ville Close de Concarneau, l'occasion pour les enfants de rapporter des souvenirs pour leurs proches.

Le samedi après-midi, les parents ont été heureux de retrouver leurs enfants ravis de ce fabuleux séjour de 3 jours, loin de chez eux.

A.S.M TENNIS DE TABLE

Une fin de saison riche et réussie

Cette fin d'année 2021/2022 aura été bien animée au sein de la section tennis de table avec une participation de Léandro DI MAURO, catégorie benjamin, aux championnats de France Ufolep B qui se sont déroulés à Valence, tandis que notre entraîneur Thomas GUIGNAT s'est lui adjugé pas moins de 4 titres aux championnats de France Ufolep A devenant le plus titré de l'histoire avec pas loin de 10 titres consécutifs.

Le mercredi 22 juin, après avoir passé l'information auprès de 14 écoles primaires dans les environs, le club a organisé une opération découverte, journée qui a réuni 20 nouvelles personnes dans le gymnase.

Cette opération sera reconduite le mercredi 28 septembre prochain, journée au cours de laquelle 4 participants pourront gagner une adhésion gratuite pour la saison à venir.

Pour la saison 2022-2023, les entraînements des Jeunes (7 ans à 17 ans) auront lieu le mercredi de 18h à 20h et celui des adultes le même jour de 19h à 21h, avec une reprise le mercredi 07 septembre.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

René BERTINOTTI, Président par e-mail : as.tennisdetable@orange.fr ou venir au stand du Tennis de Table lors du Forum Associatif qui se tiendra à Marolles-sur-Seine au gymnase des Gravelins **le dimanche 04 septembre de 10h à 13h.**

D'ici là, profitez bien de vos vacances et n'oubliez pas d'affûter votre raquette.





LES AMIS DE L'ÉCOLE

Chaleureuses retrouvailles pour la kermesse 2022

Samedi 18 juin a eu lieu la kermesse des écoles. Malgré la chaleur caniculaire, vous avez été nombreux à nous rejoindre pour admirer les spectacles de nos chers petites têtes blondes, nos rois de la cour et nos reines du dancefloor, je parle bien sûr de tous les élèves des deux écoles de Marolles. Comme d'habitude, les danses des plus petits et les chants des grands ont été très appréciés.

S'en est suivie l'ouverture des stands de jeux où chacun a pu faire une démonstration de son incroyable talent aussi bien au tir à l'arc, qu'au bowling ou encore à la pêche à la ligne. Une fois les premiers pistolets à eaux gagnés, la traditionnelle bataille d'eau géante a eu lieu. Elle a permis de bien rafraîchir l'ambiance estivale et a fait la joie aussi bien des petits que des grands.

Je profite de cet article pour remercier tous les bénévoles qui sont venus nous aider, la veille, pour l'installation des stands de la kermesse, pour leurs idées ingénieuses afin de rafraîchir la cour et ainsi éviter les problèmes dus à la chaleur et d'avoir été présents le jour J pour tenir les stands.

Merci à tous les parents d'être venus avec vos enfants et d'avoir bien garni la buvette de vos gâteaux.

Merci aux équipes enseignantes pour tout le travail réalisé et la mise en scène des spectacles.

Merci aux services techniques et à la mairie pour leur soutien.

Merci aux partenaires pour leurs dons

Et pour finir, un énorme **MERCI** aux membres de l'association pour tout le travail que vous réalisez tout au long de l'année et surtout de devoir me supporter







Prochain rendez-vous :

Dimanche 04 septembre sur le forum des Associations.

Dimanche 25 septembre pour la brocante en salle. Informations / Réservations au 07 81 65 82 78.

Samedi 08 octobre pour le 1er loto de l'association.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de passer d'excellentes vacances et on se retrouve l'année prochaine

Sébastien SCHMITT
Président des Amis de l'école

MARIAGES



M.ADDOLORATO William
et Mme VERMERSCH Virginie



M. LARIVIÈRE Farid
et Mme DE ALMEIDA Pricilia









Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)